

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 19 DECEMBRE 2018**

Présents : Mmes BOYAT Sylvie et DWORAK Bogéna  
Mrs BOINNARD Cyril, DUPONT Éric, JOSSERAND Jean-François, MENOUD Julien, MORAND Jean Claude et MUDRY Stéphane (arrivé à 19h30).

Excusé : M DELERCE Olivier

Sylvie BOYAT se propose comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 19 h 05.

-----

Le Compte-rendu de la séance du 21 novembre 2018 est approuvé par le Conseil municipal à l'unanimité.

**1. Mot du Maire :**

Le Maire Jean Claude MORAND présente l'ordre du jour.  
Afin d'éviter de ne pas avoir le quorum, il a été décidé de maintenir les conseils municipaux les vendredis soirs (de préférence semaine paire et pas le deuxième vendredi du mois).

**2. Expérimentation de la médiation préalable dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le CDG :**

Monsieur le Maire présente le dossier concernant la participation à l'expérimentation de la médiation.

Délibération : Pour : 8 / 8

**3. Demande Foyer Rural :**

Monsieur le Maire informe le CM d'une demande du Foyer Rural lors de leur assemblée générale : pouvoir bénéficier de la gratuité de la salle communale pour la soirée du 31 décembre 2018.  
Le CM n'est pas favorable à cette demande.

Un point est fait sur les activités du Foyer Rural (Méchoui, Feux du 14 juillet, ...).  
Le CM propose d'apporter sa participation aux feux du 14 juillet à 1 000 € (au lieu de 600 €).

Délibération : Pour : 8 / 8

Monsieur le Maire informe que la cuisine a été rééquipée pour un montant de 3 704,40 €.

**4. Tarif eau :**

Propositions des nouveaux tarifs (HT) pour 2019 :

- Abonnement eau : 85 €
- Consommation d'eau : 1,43 € le m<sup>3</sup> jusqu'à 300 m<sup>3</sup>  
0,58 € le m<sup>3</sup> après 300 m<sup>3</sup>
- Branchement eau : 350 €

Ces tarifs ont été votés à l'unanimité du conseil.

## **5. Tarifs de l'assainissement :**

Propositions des nouveaux tarifs (HT) pour 2019 :

- Abonnement assainissement : 74 €
- Consommation : 1,23 € le m<sup>3</sup> jusqu'à 300 m<sup>3</sup>  
0,52 € le m<sup>3</sup> après 300 m<sup>3</sup>
- Branchement assainissement : 3 200 €

Ces tarifs ont été votés à l'unanimité du conseil.

## **6. Tarifs des locations des appartements communaux :**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, voici les tarifs des divers appartements situés :

- À l'école : 474 €
- Au-dessus de la salle d'animation : 426 €
- Au-dessus de la Mairie : T2 : 372 €  
T3 : 397 €
- Aux gîtes des Meuniers : 585 €

Ces tarifs ont été votés à l'unanimité du conseil.

## **7. Recherches fuites :**

Monsieur le Maire rapporte au CM les informations concernant les recherches nocturnes :

- Une grosse fuite (Aux Landoz) a été détectée et réparée (environ 10 m<sup>3</sup>/jour).
- Une fuite (Vers la Mairie) a été réparée.

21 contrôles d'assainissement ont été effectués : 20 sont conformes.

Pour le contrôle non conforme, les eaux pluviales du toit sont évacuées actuellement dans les eaux usées.

Concernant le comptage des m<sup>3</sup> consommés, les agriculteurs auront toujours l'eau gratuite pour leur bétail mais celle-ci sera désormais comptabilisée à l'aide de compteur (compteurs fournis par la commune).

## **8. Point sur les travaux du Meney :**

Monsieur le Maire informe que les travaux de captage des 2 sources sont terminés.

Il reste maintenant à finaliser le dossier administratif pour la dérivation des eaux.

## **9. Décision Modificative :**

Monsieur le Maire présente pour vote les Décisions Modifications :

- Transfert de 1 300 € du compte 'Numérotation des voies' sur le compte 'Nouvelle voie de la Jumbaz'

Vote : pour : 8 / 8

- Transfert de 57 160 € du compte 'Acquisitions de terrains' sur le compte 'GFP rattachement : Bâtiments installation'  
Transfert de 42 840 € du compte 'Turbine Pont Molliet' sur le compte 'GFP rattachement : Bâtiments installation'  
Ces 2 transferts d'un montant de 100 000.00 € correspondent au fonds de concours attribué à la CCHC pour les travaux d'enrobés.

Vote : pour : 8 / 8

## 10. Fonds de Concours CCHC :

Afin de financer les travaux d'enrobés effectués par la CCHC, un fond de concours de 110 000 € est proposé.

Délibération : Pour : 8 / 8

## 11. PADD :

Une réunion d'information 'LIZMAP' aura lieu le jeudi 3 janvier 2019 à 14h.

LIZMAP est un programme informatique permettant d'accéder au document de travail du PLUi. H (Il permet de faire des propositions de modification du document d'urbanisme).

## 12. SIAC :

Monsieur le Maire présente le rapport de contrôle de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion du SIAC de 2011 à 2017.

Délibération : Pour : 8 / 8

## 13. Coupe 2019 :

Le CM valide la proposition de l'ONF concernant les coupes de bois pour 2019.



Agence départementale de la Haute-Savoie

### Liste des coupes proposées à la vente en 2019 par l'ONF devant être désignées par l'ONF entre septembre 2018 et mai 2019 = ETAT D'ASSIETTE 2019

| PROPRIETAIRE :                 |                                        |                          |                                                        |                                                                                                                                                       | SEYTROUX                                                            |                                                                                  |                                                                                                 |       |                        |                                      |               |                                             |                      |
|--------------------------------|----------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|------------------------|--------------------------------------|---------------|---------------------------------------------|----------------------|
| Propositions ONF               |                                        |                          |                                                        |                                                                                                                                                       | Validation ou modification des coupes proposées par le propriétaire |                                                                                  | Modes de vente des coupes validées proposées par l'ONF à valider ou amender par le propriétaire |       |                        |                                      |               |                                             |                      |
| Surface à parcourir en hectare | Année prévue par le plan d'aménagement | Année proposée par l'ONF | Coupe réglée/ Coupe non réglée proposée par l'ONF (**) | MOTIF ONF de conditionnalité de la coupe proposée ou de suppression, report de coupe réglée ou de proposition de la coupe non réglée à désigner (***) | Année validée par le propriétaire (1)                               | En cas de modification de la proposition ONF (1), justifications du propriétaire | Destination (2)                                                                                 |       | Mode de vente (3)      |                                      |               | Mode de mise à disposition à l'acheteur (4) |                      |
|                                |                                        |                          |                                                        |                                                                                                                                                       |                                                                     |                                                                                  | Délivrance (****)                                                                               | Vente | Vente publique en bloc | Vente publique à l'Unité de Produits | Vente amiable | Bois vendus sur pied                        | Bois vendus façonnés |
| 2                              | 2019                                   | Supp.                    | Non réglée                                             | ONF-RC - Raison commerciale                                                                                                                           |                                                                     |                                                                                  |                                                                                                 |       |                        |                                      |               |                                             |                      |
| 1                              | 2019                                   | Supp.                    | Non réglée                                             | ONF-SA - Conséquence de chablis et déperissement                                                                                                      |                                                                     |                                                                                  |                                                                                                 |       |                        |                                      |               |                                             |                      |
| 2                              | 2026                                   | 2019                     | Non réglée                                             | ONF-CF - Raison sylvicole- Niveau du capital forestier                                                                                                |                                                                     |                                                                                  |                                                                                                 | X     |                        |                                      | X             | X                                           |                      |
|                                |                                        |                          |                                                        |                                                                                                                                                       |                                                                     |                                                                                  |                                                                                                 |       |                        |                                      |               |                                             |                      |
|                                |                                        |                          |                                                        |                                                                                                                                                       |                                                                     |                                                                                  |                                                                                                 |       |                        |                                      |               |                                             |                      |

Délibération : Pour : 8 / 8

## 14. Remplacement d'Annie MAGNIN :

Suite à l'offre d'emploi, une seule personne a répondu : Mme JOUFFROY Laetitia.

Le CM valide l'embauche de Mme JOUFFROY Laetitia.

Suite à cette embauche, une réorganisation des services entre Mmes JOUFFROY Laetitia, BOINNARD Lydia et DAUX Sylvie a été proposée pour la rentrée scolaire du 7 janvier 2019.

Le CM valide cette nouvelle répartition.

Délibération : Pour : 8 / 8

## 15. Motion de soutien à l'action « Justice pour les Savoyards » :

Monsieur le Maire donne lecture de la motion de soutien pour le non-démantèlement des tribunaux de Haute-Savoie.

## **16. Urbanisme :**

Un Certificat d'Urbanisme est étudié :

- Office Notarial de St Jean d'Aulps (CU a)  
Lieu-dit : « La Croix »  
Références cadastrales : A 3255  
Objet : Vente Cadeville Ginette / Menoud Patrick  
Observations : la parcelle est en dehors de la carte communale

## **17. Questions diverses :**

- Monsieur le Maire informe le CM que le dossier DETR pour l'agrandissement de l'école a été déposé auprès des services de l'État.
- Monsieur le Maire fait part du courrier de la Sous-Préfecture de Thonon-Les-Bains concernant une demande de pièces complémentaires au dossier DETR
  - Justificatif de financement (subvention départementale et engagement de la banque pour l'octroi du prêt nécessaire à cet investissement)
  - Étude d'impact pluriannuelle sur les dépenses de fonctionnement.  
Cette étude devra être accompagnée d'une délibération.

Monsieur le Maire présente l'étude d'impact pluriannuelle sur les dépenses de fonctionnement, réalisée qui représente un montant de 94 086,28 € sur 15 ans :

- 22 878,00 € d'intérêts d'emprunt (emprunt de 200 000,00 €)
- 39 018,43 € de frais de personnel pour l'entretien des nouveaux locaux
- 32 189,85 € de fonctionnement (électricité, chauffage).

Délibération : Pour : 8 / 8

- Une délibération est votée à l'unanimité pour qu'une demande de subvention soit déposée auprès de la Région Rhône-Alpes-Auvergne pour l'agrandissement de l'école.

Fin du conseil municipal : 21h50.